

Jean-Pierre Obin : « En 2004, notre rapport nous a valu d'être taxés d'islamophobes » (*Le Figaro*, 23 jan. 15)

23 janvier 2015

"Il y a plus de dix ans, cet ancien inspecteur général remettait à François Fillon, ministre de l'Éducation, un rapport sur « les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires ». Enterré à l'époque, le document est cruellement d'actualité. Tout comme ses recommandations.

On parle beaucoup de votre rapport, à commencer par Manuel Valls qui l'a évoqué le 21 janvier. En quoi la donne a-t-elle changé ?

Jean-Pierre OBIN.- Tous les constats que nous faisons à l'époque, de la contestation de la laïcité dans certaines disciplines au prosélytisme à la cantine, en passant par le déni ou le refoulement des enseignants et l'avènement dans certains quartiers de contre-sociétés, sont d'actualité. Mais le paysage politique français a considérablement évolué en 10 ans, avec la montée en puissance du FN notamment. La géopolitique internationale a vu le djihad progresser, avec des territoires identifiés et une armée constituée. Et surtout, il suffit de se connecter à un site djihadiste pour s'abreuver de propagande.

Je dirais qu'aujourd'hui les enseignants sont davantage prévenus des risques de contestation qu'ils peuvent rencontrer dans certaines disciplines, comme en SVT (science et vie de la Terre) ou en histoire. L'ère du silence est terminée. Les enseignants ne sont pas mieux formés à cela, mais ils sont moins surpris... En revanche, [en ce qui concerne] [\[1\]](#) la sécession d'une partie des élèves, ceux dont nous relevions qu'ils se revendiquaient d'une « identité musulmane », se démarquent désormais par une hostilité accrue. Les moments de recueillement liés au 11 septembre 2001 et aux attentats de Madrid en 2004 avaient certes été perturbés, mais aujourd'hui, la contestation des minutes de silence en hommage aux victimes de Charlie Hebdo a pris une tout autre allure : des groupes d'élèves ont expliqué, de manière assumée, que l'on ne pouvait représenter le Prophète, que ces victimes l'avaient « bien cherché »...

À l'époque, qu'est-ce qui vous avait le plus choqué ?

La violence de l'antisémitisme, obligeant les parents à déscolariser leurs enfants de l'enseignement public... « Nous ne pouvons rien faire, c'est les Juifs contre les Arabes », nous avaient expliqué en substance des chefs d'établissement. Des comportements scandaleux. À travers notre rapport, nous n'avons pas dénoncé les musulmans ou les Arabes, comme certains ont pu le dire mais l'attentisme inacceptable de l'institution. C'était un cri, une sonnette d'alarme.

Pourquoi a-t-il été étouffé ?

Comme tous les rapports de l'Éducation nationale, il avait été commandé par un ministre - en l'occurrence Luc Ferry, et son ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos -, et rendu à un autre, François Fillon, en juin 2004. Sous la pression des médias et des syndicats, le ministère avait fini par le publier sur son site, neuf mois plus tard. En 2005, Gilles de Robien arrivé Rue de Grenelle avait expliqué à une délégation de la Licra que la promulgation de la loi de 2004 sur le port des signes religieux dans les établissements scolaires avait rendu le rapport « caduc ». Nous précisions pourtant que la question du voile n'était que « l'arbre

qui cache la forêt ».

À l'époque, certains ont été dans le déni total, à gauche, où nos constats ont heurté des convictions. Nous avons aussi été taxés d'« islamophobes ». À l'extrême droite, Philippe de Villiers a repris des passages entiers dans un livre, en les sortant de leur contexte. Enfin, à gauche comme à droite, on s'est demandé si toute vérité était bonne à dire, si l'on n'allait pas « faire le jeu de »... En réalité, ce rapport était un « objet scolaire non identifié », obligeant l'école et l'Éducation nationale à sortir de sa zone de confort.

Que dire des mesures présentées le 22 janvier par Najat Vallaud-Belkacem ?

Il faut saluer des mesures concrètes, qui reprennent largement ce que nous avons recommandé en 2004. À commencer par le fait de déployer sur le terrain, à destination des enseignants, 1000 formateurs, estampillés « laïcité ». Par ailleurs, inclure dans le concours de recrutement une épreuve évaluant « la capacité à faire partager les valeurs de la République » est déterminant, d'un point de vue pratique - les futurs enseignants vont s'y préparer - et surtout symbolique. Toucher au concours permet de toucher aux représentations que les enseignants se font du métier. Mais nous sommes là au stade des annonces. Tout va se jouer sur le suivi et la continuité de l'action gouvernementale. Manuel Valls, qui pilote directement le dossier éducatif, se situe depuis toujours dans une ligne républicaine : le professeur n'est pas seulement là pour transmettre des connaissances, mais des valeurs.

Que manque-t-il ?

Des mesures concrètes autour de la mixité sociale. Nous savons que les établissements qui ont su ou pu préserver une mixité de leur recrutement ont le plus souvent pu surmonter les perturbations liées aux manifestations d'appartenance religieuse. Najat Vallaud-Belkacem a présenté ce chantier comme prioritaire. Mais concrètement, il va falloir s'attaquer à la carte scolaire. Une œuvre de longue haleine. Il faut aussi mettre en place des indicateurs permettant de récompenser les établissements vertueux et l'action des chefs d'établissement. Enfin, s'il arrive que l'Éducation nationale accentue les dynamiques ségrégatives, elle n'en est pas à l'origine. Le phénomène ségrégationniste dépasse l'école. La politique territoriale a évidemment son rôle à jouer. Dans certains quartiers, se sont construits des contre-sociétés, où certaines organisations politico-religieuses ont développé un sentiment d'appartenance à une « nation musulmane », ce qu'on appelle l'« Oummat ». Certains élus n'ont pas hésité à donner le pouvoir à des « grands frères ». Nous l'avions dit aussi en 2004, nous attirant les réactions outrées de sociologues.

À quand un nouveau « rapport Obin » ?

Si l'on en croit les mesures présentées jeudi par la ministre de l'Éducation, des « remontées » concernant la typologie des difficultés rencontrées et des besoins exprimés sur le terrain seront faites chaque année via les inspections académiques."

Lire "[Jean-Pierre Obin : « En 2004, notre rapport nous a valu d'être taxés d'islamophobes »](#)".

[1] Note du CLR.